

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des affaires sociales, de la santé et des
droits des femmes

Monsieur Thierry MANDON
Secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Paris, le 15 octobre 2015

Madame la Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Madame la Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche,

L'AP-HP, CHU de la région Ile-de-France est soucieuse de répondre aux enjeux territoriaux et démographiques du Grand Paris. La montée en puissance du Centre Hospitalier Sud Francilien légitime sa volonté d'être un établissement en capacité de jouer un rôle à la hauteur de l'importance de son territoire.

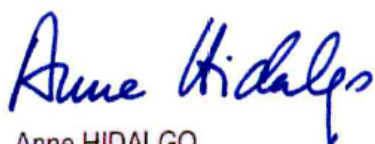
Les deux établissements souhaitent conjuguer ces ambitions pour en faire une opportunité, et montrer que la notion de « parcours » et de « coopération » ont des significations concrètes et réelles pour les habitants franciliens y compris dans l'accès au CHU (recours, recherche...).

Ainsi, les deux gouvernances ont engagé des discussions qui les conduisent aujourd'hui à exprimer une volonté forte de rapprochement, dans un cadre qui reste encore à définir, mais qui permettrait de garantir aux patients pris en charge au CHSF un accès aux services de recours de l'AP-HP identique à celui d'un patient pris en charge directement dans un établissement de l'AP-HP ; d'engager le CHSF, avec une vision globale de ce que cela signifie, vers une véritable universitarisation, autour d'un projet médico-scientifique (programmes de recherche clinique ; accueil des externes ; accueil des internes ; postes partagés pour les chefs ; implication des PU-PH) en partenariat avec l'Université et les organismes de recherche ; de réfléchir aux futurs pôles forts du CHSF en lien avec les pôles forts de l'AP-HP pour viser les complémentarités plus que les redondances et garantir une démographie médicale en accord avec les axes définis et les besoins du territoire.

Les forces du CHU, alliées à celles du CHSF bénéficiant de l'appui du Génopôle, et en interaction avec les institutions d'enseignement supérieur et de recherche sud-franciliennes, permettraient ainsi de jouer une carte «service public universitaire», face au développement démographique du Grand Paris auquel les pouvoirs publics attachent un intérêt particulier.

Compte tenu du calendrier désormais rapide de mise en place des GHT, il nous semble souhaitable d'une part, d'officialiser notre intention de rapprochement, concomitamment à l'annonce du GHT autour du CH Sud Francilien et, d'autre part, de mettre en place, avec l'appui de l'ARS Ile-de-France, une réflexion opérationnelle, afin de définir la meilleure forme que pourra prendre cette association. Nous sollicitons l'appui des Ministères de tutelle pour nous aider dans cette réflexion.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Madame la Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'expression de notre haute considération.



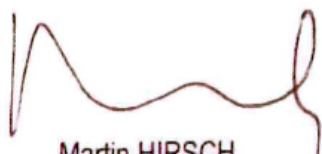
Anne HIDALGO

Présidente du Conseil de surveillance de l'AP-HP



Francis CHOUAT

Président du conseil de surveillance du CHSF

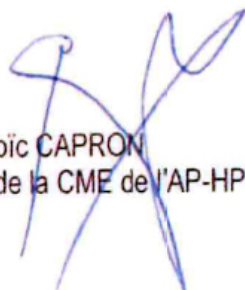


Martin HIRSCH

Directeur général de l'AP-HP



Thierry SCHMIDT
Directeur du CHSF



Loïc CAPRON

Président de la CME de l'AP-HP



Claude POUGES
Président de la CME du CHSF

Jean-Luc DUBOIS RANDE

Président de la conférence des doyens d'Ile-de-France



Copie : Christophe DEVYS, Directeur général de l'ARS Ile-de-France.